

CONSEIL MARITIME ULTRAMARIN DU BASSIN ANTILLES

Commission DSB du 31 janvier 2019

Compte-rendu



Réunion en visio/audio-conférence en présence de :

- Depuis Saint-Barthélemy :

WERY Michael, DM 971 – unité territoriale de Saint-Martin et Saint-Barthélemy
JACQUES Micheline, Vice-Présidente de la Collectivité de Saint-Barthélemy
FABRE Marc, DJSCS

- Depuis la Guadeloupe :

VASLIN Jean-Luc, RAULET Oriane, PILLU Dominique, DM 971
LE BOUT Alan, Parc National de la Guadeloupe
LE BEC Jimmy, DEAL Guadeloupe
De MONTGOLFIER Yves, Grand port maritime de la Guadeloupe
LE JEANNIC Philippe, DJSCS
ALBERI Alberta, CAP Excellence
DIAZ Nicolas, Région Guadeloupe
ADROVER-MALNOURY Marie-Aurore, Conservatoire du littoral

- Depuis la Martinique :

PELTIER Michel, JEAN-LOUIS Lise, MAISONNAVE Jean-Baptiste, DM 972
AUGUSTINE Tony, Collectivité territoriale de la Martinique
RIVIERE Tiphaine, Parc Naturel Marin de la Martinique / AFB
CARON Bruno, représentant de l'Amiral de zone
THOUARD Emmanuel, IFREMER
REYEL Jacques, Météo France
VEDIE Fabien, DEAL

Le secrétariat du CMUBA, (Directions de la mer de la Guadeloupe et de la Martinique), assure la présentation, conformément au support porté en pièce jointe.

Il est rappelé que le Document Stratégique de Bassin (DSB) doit être co-rédigé par la commission DSB, composée de l'État et des collectivités, ici réunie.

1. État d'avancement sur l'état des lieux du Document stratégique de bassin

Mme RAULET présente l'état d'avancement de l'état des lieux du DSB qui est en cours de finalisation et propose que soit élaboré un état des lieux du DSB synthétique et problématisé, présenté sous forme de fiches thématiques (voir PPT).

- Risques

M. REYEL pose la question de la surveillance et des observations en mer, et de la pose d'un nouvel houlographe à St-Barthélemy.

M. PELTIER demande à Météo France de bien vouloir relire le chapitre 4 de l'état des lieux du DSB afin de proposer des modifications si besoins. En ce qui concerne le DSB synthétisé, il propose une thématique « surveillance scientifique » (houlographe, météo sargasses, qualité des eaux côtières, marégraphes, etc) qui pourrait être insérée dans la fiche « recherche/innovation ».

M. CARON demande à ce que l'aspect sécurité maritime et sûreté soit abordé dans cet état des lieux problématisé.

M. PELTIER confirme qu'il sera difficile de se passer d'une fiche « risque » qui pourra s'appuyer sur le chapitre 4 de l'état des lieux.

- Construction et réparation navales

M. AUGUSTINE se demande où apparaîtront les sujets liés à la réparation et à la construction navale.

M. PELTIER explique qu'ils seront inclus dans la fiche « Ports et transports maritimes » ou la fiche « nautisme ».

- Mer et société

M. THOUARD propose une fiche « mer & société ». M. DIAZ confirme l'importance de cette fiche, le DSB ne doit pas passer outre les thématiques de patrimoine et culture maritime sur le bassin Antilles.

- Câbles et réseaux sous-marins

Sur proposition de M. DIAZ, la fiche « Ports et transports maritimes » sera nommée « Ports et réseaux maritimes » pour intégrer d'autres problématiques (câbles sous-marins, etc). Cet aspect « câble sous-marin » devra également être ajouté à l'état des lieux général, cette notion n'ayant pas encore été abordée.

- Planification spatiale

M. DIAZ propose que la planification spatiale, qui est un outil et un livrable du DSB, ne soit donc pas une fiche de l'état des lieux.

- Énergies marines

M. DIAZ propose par ailleurs qu'une fiche soit dédiée aux énergies marines : le DSB doit être visionnaire sur ces thématiques dont les problématiques se poseront dans un futur proche pour le bassin Antilles.

Mme JACQUES (collectivité Saint-Barthélemy) explique l'importance du plan pluriannuel pour l'énergie (PPE) et propose d'intégrer les énergies marines à la rubrique recherche, puisque aujourd'hui c'est un préalable indispensable avant toute installation (impact environnementaux, configuration du plateau continental, etc).

M. VASLIN propose une fiche « Ressources marines » qui intégrerait l'ensemble des ressources hors pêche (énergies marines, granulats, ressources minières, etc).

- Loisirs nautiques

M. LE JEANNIC (DJSCS 971) souhaite qu'un des titres des fiches thématiques explicite la notion d'activités nautiques. M. PELTIER répond qu'à ce stade, elles sont intégrées dans la fiche nautisme.

- Environnement marin

Mme ADROVER-MALNOURY souhaite, pour la fiche environnement marin, mettre en éclairage ce qui aujourd'hui pose problème dans la réglementation existante afin de proposer une meilleure stratégie. Elle attire également l'attention de la commission sur la grande densité de cette thématique de l'environnement marin.

M. VASLIN souligne en réponse qu'il faut veiller, dans l'état des lieux, à ne pas évaluer la réglementation existante.

Relevé de décision :

Les 10 fiches thématiques suivantes sont retenues pour l'état des lieux synthétique du DSB :

- Coopération régionale maritime
- Environnement marin
- Nautisme
- Pêche & aquaculture
- Ports et réseaux maritimes
- Recherche & innovation
- Formation professionnelle
- Ressources marines
- Risques
- Mer & société

2. Travail sur les enjeux et les objectifs du Document stratégique de bassin

M. MAISONNAVE présente le travail à effectuer suite aux séminaires DSB pour établir les enjeux et objectifs du DSB (voir PPT). La commission DSB doit se prononcer sur la méthodologie retenue pour mener ce travail de manière collégiale.

M. DIAZ souhaite qu'on ne s'enferme pas dans un plan d'action. Le DSB doit rester souple/générique, et être un grand document de stratégie.

M. THOUARD émet la proposition d'inscrire la liste des institutions concernées sur chaque objectif, même si aucun plan d'actions n'est mis en place.

M. PELTIER et M. VASLIN souhaitent pouvoir travailler sur la définition des enjeux et objectifs au travers d'un séminaire en présentiel regroupant l'ensemble des membres du CMUBA, et pas uniquement les membres de la commission DSB.

Mme RIVIERE note que cet exercice se recoupe fortement avec la mise en place des travaux participatifs dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du parc marin de Martinique. M. MAISONNAVE rappelle qu'il ne faut pas se tromper d'échelle, que le DSB est un document supra à l'échelle du bassin et qu'il n'a pas vocation à remplacer le plan de gestion du parc marin. Les deux exercices doivent se nourrir l'un de l'autre : dans cette optique le parc marin peut déjà reprendre certaines informations recueillies pendant les séminaires DSB.

M. LE BEC informe que le comité national IFRECOR aura lieu en juin à Saint-Martin et qu'un séminaire pourrait être couplé à cet évènement.

Mme JACQUES et Mme RAULET informent que les acteurs des îles du nord ont peu participé aux travaux lors des séminaires DSB, et que l'organisation d'un séminaire spécifique aux îles du nord, délocalisé à Saint-Martin ou Saint-Barthélemy, serait intéressante pour mieux les impliquer.

(a) Mme RAULET présente les travaux de cartographie, en particulier sur les aspects socio-économiques, qui pourraient être lancés.

Mme ADROVER-MALNOURY s'interroge sur la nécessité de ce travail cartographique : il lui est répondu qu'il s'agit bien d'une obligation dans la démarche DSB.

M. DIAZ explique que le travail de cartographie fait partie du travail de planification spatiale. La cartographie doit être élaborée collectivement. Cependant il ne faut pas tomber dans le piège de l'élaboration d'une cartographie trop précise et restrictive (type SMVM).

Il faut également s'interroger dès à présent sur le libre accès des données une fois les travaux réalisés, et sur la « vie » de ces cartes et leur actualisation.

M. PELTIER propose l'élaboration de deux cartes : une carte présentant l'état de l'existant, et une carte plus prospective, basée sur des potentialités (ex : zones environnementales riches à protéger, zones intéressantes pour l'éolien en mer, etc).

Relevé de décision :

- La proposition de création de cartes d'état des lieux / enjeux est retenue.
- Séminaire DSB sur les enjeux et objectifs en avril 2019 en Guadeloupe avec invitation à l'ensemble des membres du CMUBA. Le secrétariat du CMUBA s'engage à trier les informations issues des séminaires (voir tableau présenté sur le PPT) et à élaborer une première version de la carte de l'existant, en partenariat avec le Cerema.
- Séminaire spécifique pour les îles du nord en avril 2019 : à confirmer
- Plénière CMUBA en juin 2019 en Martinique.

3. Préparation de la plénière CMUBA

M. MAISONNAVE présente une proposition d'ordre du jour pour la plénière du CMUBA qui sera réunie d'ici la fin du 1^{er} semestre 2019 :

- présentation interactive de l'état des lieux (cartographie, fiches synthétiques) suivi d'un vote d'approbation,
- présentation des principaux enjeux et objectifs du DSB,
- élaboration d'une doctrine sur les avis du CMUBA,
- nomination d'un nouveau membre du CMUBA, en remplacement d'un membre inactif (UICN à la place de l'association Expédition 7ème continent)


M. de MONTGOLFIER propose que soient également présentés les travaux de la commission nautisme.

S'agissant de la doctrine sur les avis que peut formuler le CMUBA, M. PELTIER souligne qu'il s'agit de trouver une doctrine qui reste opérationnelle et qui ne se rajoute pas à d'autres avis (parc naturel marin par exemple). Il y a un vrai enjeu à ne pas multiplier les instances de gouvernance. M. MAISONNAVE souligne qu'un élément de réponse se situe dans le fait que les schémas d'aménagement et stratégiques s'appliquant en mer doivent être conformes au DSB. Ainsi le CMUBA pourrait rendre des avis sur ces documents de planification.

Relevé de décision :

La proposition d'ordre du jour pour la plénière du CMUBA, amendée d'un point sur les travaux de la commission nautisme, est retenue.


Michel PELTIER
Directeur de la mer

L'administrateur en chef des affaires maritimes

Jean-Luc VASLIN,
Directeur de la Mer de la Guadeloupe